VILLE DE CLERMONT FERRAND

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**

**Excusé(e)s : François BARRIÈRE**

**Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire : Marianne MAXIMI**

---

***Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.***
***Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.***
***Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.***
***Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.***
***Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.***
***Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.***

---

**Rapport N° 52**
**SUBVENTIONS AU TITRE DE LA VILLE APPRENANTE**

---

Dans le cadre de « Clermont-Ferrand Ville Apprenante » de l'UNESCO, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objectif est de favoriser l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen. Les associations peuvent prétendre à ces subventions par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 4 500 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

CHOM'ACTIF

L'association se donne pour but de rechercher et de mettre en œuvre les moyens d'une solidarité entre chômeurs et actifs (lieu d'entraide pour la défense des droits des chômeurs, développement d'espaces de convivialité, animation de lieu de débats et de réflexions, ateliers d'apprentissage divers, ...).

Des ateliers pédagogiques culinaires, l'animation d'un jardin partagé, la valorisation et la transformation de fruits et légumes avec le soutien de partenaire tel qu'Auchan Nord seront mis en place et auront pour finalité de sensibiliser, essentiellement des femmes en recherche d'emploi résidant dans les Quartiers Politique de la Ville, à une alimentation saine, équilibrée. Ces activités seront également facteur de lien social et réaffirmeront l'importance du temps du repas à travers des actions d'accompagnement éducatives et sociales.
La dimension « apprentissage tout au long de la vie » que porte Clermont-Ferrand Ville apprenante est au cœur du projet proposé par Chom'actif, de même que la thématique autour de l'alimentation.

| | |
|---|---|
| Coût de l'action : | 10 500 € |
| Subvention versée en 2018 : | 7 000 € |
| Subvention sollicitée : | 3 500 € |
| Subvention proposée : | 3 500 € |

GROUPE REGIONAL AUVERGNE-BOURBONNAIS DES INGÉNIEURS AGRONOMES (AGROVERGNE)

L'association rassemble des ingénieurs agronomes, agroalimentaires, horticoles et paysagistes diplômés des établissements français de l'enseignement national supérieur agronomique.

Son objectif est de mutualiser ses services et ressources au profit de ses adhérents, d'accroître leur cohésion et leurs échanges, de renforcer leur représentativité. Elle veut également faire apparaître plus lisiblement leurs compétences auprès des entreprises et plus largement du grand public.

Agrovergne souhaite identifier les réels besoins alimentaires des habitants, montrer les enjeux de santé humaine, de protection de l'environnement et de vie dans les territoires en lien avec les

pratiques alimentaires et notamment la place relative des protéines végétales et animales. Pour cela elle organise, au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand, une table ronde ayant pour thème *« Alimentation, santé, environnement… Quelles protéines alimentaires demain ? »*.

| | |
|---|---|
| Coût de l'action : | 2 500 € |
| Subvention versée en 2018 : | 0 € |
| Subvention sollicitée : | 1 000 € |
| Subvention proposée : | 1 000 € |

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 OCT. 2019

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Christian PORTEFAIX